

commune

magazine d'information de la ville de

Saint-André-de-Cubzac

janvier 2020 n°139

Bonne année 2020

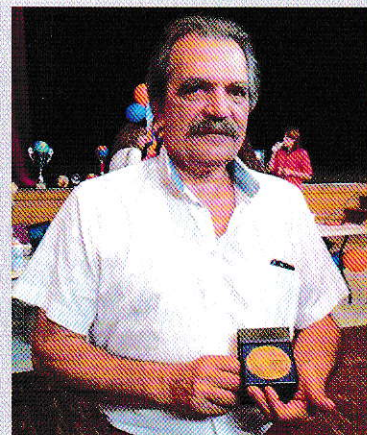


Monsieur Eric Boulay nous a quittés

Après avoir lutté de nombreuses semaines contre la maladie, l'ancien Président du Cercle Philatélique nous a quittés. Il avait occupé la fonction de Président pendant 14 ans jusqu'au 23 février de cette année où il avait choisi de ne pas se représenter au poste afin de se soigner et de profiter de plus de temps libre.

A l'époque d'internet et de la dématérialisation de tous les documents, il a su faire perdurer cette association, souvent seul, et donner l'envie aux philatélistes solitaires d'adhérer à ce club pour lequel il a tant donné.

Il était présent à toutes les manifestations, mettant en avant la philatélie. Ainsi, il était à l'origine de différentes expositions au travers de sa passion des timbres : personnages ayant donné leur nom aux rues de Saint-André-de-Cubzac (2012), Fête du timbre (2015)... Tous les ans, il organisait la bourse multi collections qui rassemblait nombre de collectionneurs visiteurs et exposants. Eu égard à son engagement sans limite, en 2017 il avait reçu la médaille de la ville. Son décès laisse un grand vide.



Marie-Christine Ortéga et Céline David, agentes recenseuses

Recensement INSEE 2020

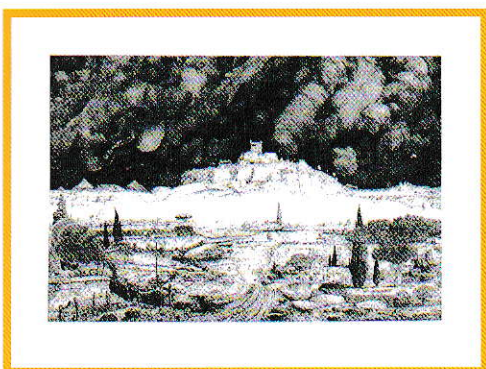
Depuis l'année dernière, le recensement à lieu tous les ans. Pour les villes de plus de 10 000 habitants comme Saint-André-de-Cubzac, l'enquête par sondage se fait auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% des logements. Si vous faites partie des logements sélectionnés cette année par l'INSEE, vous serez prévenus par courrier et une enquêtrice passera ensuite à votre domicile entre le 16 janvier et le 22 février 2020. La démarche peut aussi se faire en ligne, c'est plus rapide et moins contraignant.

www.le-recensement-et-moi.fr

Le nouveau macaron stationnement est à retirer en mairie

Afin de faciliter la rotation des véhicules, le stationnement en centre-ville est réglementé par des zones bleues gratuites et limitées à 1h30. Pour les résidents des secteurs concernés (rue Nationale, rue Dantagnan et cours Clémenceau), un macaron permet de s'exempter du disque de stationnement et évite ainsi une contravention.

Sur présentation de la carte grise à l'adresse du résident et d'un justificatif de domicile, le service de police municipale remettra un macaron par foyer, valable pour l'année 2020.



Une œuvre d'art à la mairie

Les œuvres de l'artiste Philippe Mohlitz, dessinateur, graveur et sculpteur né à Saint-André-de-Cubzac (1941-2019), ont été vendues aux enchères à Bordeaux. La commune, via l'ARHAL (Association Historique et Archéologique du Cubzaguais), a acquis une lithographie « Saint-André-de-Cubzac », réalisée en 1985 par l'artiste.

Les associations de Saint-André-de-Cubzac,

Associations loisirs et culture

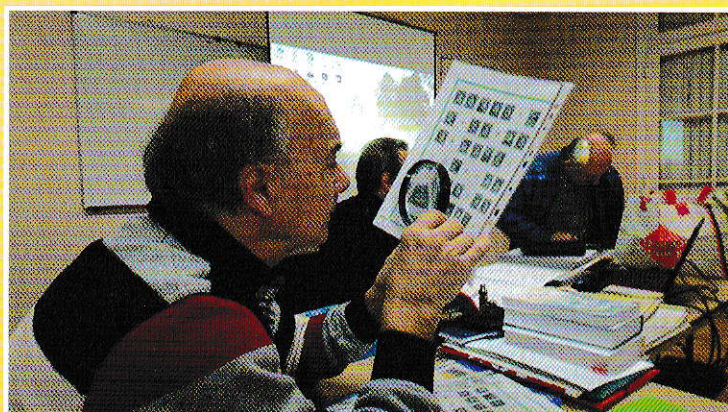


Cercle généalogique du Cubzaguais

Le Club est présidé depuis sa création en 2013 par André Cartin. Il réunit tous les amateurs de généalogie les jeudis de 17h30 à 19h30 à l'espace municipal Soucarros.

Cercle philatélique

Le Club, créé en juillet 1991 à Cubzac-les-Ponts, s'installe définitivement à Saint-André-de-Cubzac en janvier 2005. En plus des relations entre collectionneurs, l'échange et l'étude des timbres, le Cercle philatélique organise tous les ans en octobre une bourse multi-collections qui se déroule salle du Champ de Foire. Eric Boulay, président depuis 2005 avait laissé sa place à Christine Novell depuis février 2019.



Club d'échecs Cheval Bayard

Créée par un groupe de mordus en septembre 2008, l'association est aujourd'hui présidée par Jacques Pinault. Les adhérents, se retrouvent pour pratiquer, enseigner et apprendre le jeu d'échecs à destination des enfants et adultes. Les joueurs de tous âges se retrouvent tous les mardis soir à l'espace municipal Soucarros à partir de 18h.

Le Temps des familles

Créé en 2015 et agréé Espace de vie sociale par la CAF depuis 2016, le Temps des familles est une association ouverte à tous. Espace de rencontres et d'échanges, elle propose des activités partagées (cuisine, tricot, informatique, jeux, bien-être...), des sorties, des ateliers parents/enfants, des débats et des événements. A noter : un temps d'accueil est réservé aux moins de 3 ans et leurs parents, le mardi matin.

